



Refuser les frais aupres edl

Par **aarus**, le **29/03/2014** à **19:03**

Madame, Monsieur

Nous sommes sortis de notre ancien logement le 31/01/14 l'état des lieu a été le même jours.Nous leurs avons donné les clef sans signer le papier de l'état des lieu. Le 29/03/14 j'ai reçu un courrier de HLM qui me réclame 2745.43€ à payer et en même temps Facturation Complémentaire 77.04€ frais d'huissier.

Ils mon facturé plus, car je suis sorti le 31/01/14 mais ils ont facturer jusqu'au le 12/02/2014.Je n'ai pas reçu même le remboursement de dépôt de garantie.

Donc je suis 3 enfants et sans activité et je touche RSA.

Comment je peut sortie de cette situation on refusent les frais.

Répondez svp rapidement

Par **aarus**, le **29/03/2014** à **19:05**

C'est possible avoir un courrier gratuit pour envoyer HLM SVP

Cordialement